

Chiffres des éloignements au 1er trimestre 2025 : bilan contrasté pour Bruno Retailleau

écrit par Monique B | 2 mai 2025



Image d'illustration (Crédit : Pixabay)



Image d'illustration (Crédit : Pixabay)

D'après des données publiées par le ministère de l'Intérieur, le premier trimestre 2025 enregistre une légère baisse du nombre d'éloignements de personnes en situation irrégulière, avec 5 062 expulsions.

La dynamique d'**éloignements de personnes en situation irrégulière** connaît un léger ralentissement en ce début d'année, selon les données officielles du ministère de l'Intérieur. Au 1er trimestre 2025, **5 062 éloignements (forcés, aidés et spontanés) ont été recensés**, un chiffre quasi équivalent à celui du 1er trimestre 2024 (5 586), période durant laquelle Gérald Darmanin occupait encore le ministère de l'Intérieur.

Un tournant dans la continuité

Si l'écart est minime (16 éloignements de moins), il traduit surtout une phase de transition dans l'application des nouvelles orientations voulues par Bruno Retailleau. Ce palier intervient après plusieurs années d'augmentation continue, et s'inscrit dans une

volonté d'adapter les outils et leviers d'action à une réalité migratoire complexe. Entre 2022 et 2023, **les éloignements étaient passés de 15 400 à 17 000 par an**, illustrant une dynamique soutenue que l'actuel ministre souhaite désormais consolider sur de nouvelles bases plus durables.

Le 15 avril dernier sur CNEWS, Bruno Retailleau déclarait : « **Depuis que je suis ministre de l'Intérieur, les expulsions par arrêtés ministériels et par les préfets ont augmenté de 150 % !** »

Une affirmation qui met en lumière des évolutions structurelles internes, bien que les chiffres globaux appellent à une lecture plus nuancée.

Une stabilisation après un pic

La comparaison avec le dernier trimestre 2024 (5 608 éloignements) montre une relative stabilité. Cette situation reflète en partie un temps d'ajustement administratif aux nouvelles orientations portées par Bruno Retailleau.

Mais selon **une source au ministère de l'Intérieur**, cette légère baisse s'explique également par le reflux des retours forcés vers certains pays tiers, notamment **l'Algérie**, où les renvois ont diminué. Cette tendance a toutefois été en partie compensée par une hausse marquée (+60 %) **des éloignements de ressortissants marocains**. Pour un ministre attaché à une politique migratoire rigoureuse, ce démarrage modéré n'entame pas l'ambition affichée, mais souligne la nécessité d'ancrer durablement les nouvelles méthodes de gestion.

Des indicateurs en recomposition

Dans le détail, **les éloignements forcés enregistrent une progression significative**, passant de 3 436 à 3 870

(+12,6 %), traduisant une mobilisation plus forte des leviers contraignants. À l'inverse, **les éloignements aidés reculent** (de 1 122 à 659), un rééquilibrage qui pourrait résulter d'un recentrage stratégique. **Les départs spontanés, eux, progressent légèrement (de 1 028 à 1 073).** Enfin, les départs volontaires aidés, bien que marginaux, n'ont pas été comptabilisés pour le premier trimestre de cette année.

Il conviendra de suivre les prochains trimestres pour mieux apprécier la portée des ajustements engagés. Si le bilan actuel s'inscrit dans la prudence, il laisse aussi entrevoir les prémices d'une politique migratoire structurée, dont les effets pourraient se mesurer sur un temps plus long.

<https://www.frontieresmedia.fr/immigration/moins-de-loignements-sous-bruno-retailleau-un-premier-trimestre-2025-en-recul-par-rapport-a-lere>

Note de Christine Tasin

Chacun aura compris que le nombre de retours par rapport aux entrées qui continuent et au nombre de clandestins et OQTF qui errent dans nos rues est dérisoire mais que Frontières veut donner une chance à Retailleau... Sauf que personne n'évoque ici le rôle tragique et anti-France de l'UE et sa politique immigrationniste. Quant à évoquer le rôle mortifère de la CEDH et la Cour de justice européenne...

On va finir par espérer que tout cela saute de l'intérieur, quand on voit la proximité de Méloni et Vance ; c'est avec Méloni que Vance travaille, par avec Der Leyen...

*Les réunions entre les États-Unis et l'Italie se poursuivent, ce vendredi 18 avril. Après s'être **rendue aux États-Unis, jeudi, Giorgia Meloni** a accueilli J.D.*

Vance, vice-président des États-Unis. Une double rencontre censée renforcer les liens entre les deux pays.

*Ils ont pu continuer d'échanger sur les droits de douane, imposés par Donald Trump. De ce fait, **Giorgia Meloni** se positionne contre une intermédiaire entre l'administration Trump et l'Union européenne, elle avait déjà été le seul dirigeant européen à assister à l'investiture du président républicain.*

<https://fr.euronews.com/2025/04/18/italie-apres-son-voyage-a-washington-giorgia-meloni-a-accueilli-jd-vance-a-rome>